

La FFEC conclut un partenariat avec le cabinet de recouvrement Cofag & Associés

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 24 septembre 2021 - La Fédération Française des Entreprises de Crèches annonce avoir conclu un partenariat avec le cabinet spécialisé en recouvrement de créances, Cofag & Associés, afin d'offrir à ses adhérents des solutions adaptées et accessibles dans la gestion de leur poste client.

Par ce partenariat, cet expert du recouvrement pourra accompagner les entreprises de crèches et de micro-crèches sur des missions de recouvrement de créances. Des activités souvent chronophages mais nécessaires au fonctionnement des entreprises.

Cofag & Associé est un cabinet de rachat et de relance externalisé créé en 2012 et prônant une approche 100 % digitale. Fort d'une quarantaine de collaborateurs et avec plus de 500 clients actifs, Cofag & Associés a su démontrer son savoir-faire en prônant des valeurs de transparence, d'éthique et d'engagement.

« Notre professionnalisme et nos services permettent aux entreprises de recouvrer leurs créances tout en préservant la relation qu'elles entretiennent avec leurs interlocuteurs. Nous sommes ravis de pouvoir faire profiter notre savoir-faire aux Entreprises de Crèches ! »
explique Louis Bauvillard, Directeur général de Cofag & Associés.

A propos de Cofag & Associés

Cofag & Associés est l'un des principaux acteurs du rachat et du recouvrement de créances en France métropolitaine et en outre-mer. Implanté à Paris et dans les DOM-COM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), le cabinet propose à ses clients des solutions sur mesure et innovantes pour l'ensemble de la gestion du poste client.

Cofag & Associés fait partie du Groupe FBP. Membre du Syndicat National des Cabinets de Recouvrement de Créances et de Renseignements Commerciaux Création, elle est aussi adhérente de l'association professionnelle Financement Participatif France.

A propos de la FFEC

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 000 établissements, soit plus de 52 000 places de crèches en France et employant 21 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.